

DOCUMENTS UP

REVUE DE L'ASSOCIATION DES
UNIVERSITÉS POPULAIRES DE FRANCE

QUEL AVENIR POUR LES UNIVERSITÉS POPULAIRES ? L'EXEMPLE SUISSE

Quel avenir pour les Universités Populaires ? L'exemple suisse

↳ **Urs Hochstrasser**

Président de l'Association des UP Suisses (AUPS)

* Assemblée Générale de la Fédération des UP d'Alsace (FUPA) - Sélestat - 4/12/93

DOCUMENTS UP

Revue publiée par l'Association des UP de France (AUPF) avec le soutien de l'UP du Rhin

Ont participé à l'élaboration de numéro : Urs Hochstrasser, Denis Rambaud, Inès Hurtrel

A.U.P.F. - UP du Rhin, Cour des Chaînes, 13 rue des Franciscains, Mulhouse (68100)

☎ 89.46.48.48 - Fax 89.45.75.45

Président : Denis Rambaud - **Trésorier** : Michel Marc - **Secrétaire** : Jacques Abrand

1 Introduction

D'abord, je vous remercie de votre aimable invitation qui me permet de participer à votre assemblée générale par cette conférence. Je l'ai acceptée avec un plaisir tout particulier parce que les Suisses se sentent très proches de leurs voisins alsaciens. De plus, nous possédons un idéal commun : l'éducation des adultes dans la tradition des universités populaires, c'est-à-dire une éducation qui ne se limite pas aux besoins professionnels et qui tient surtout compte des exigences humaines et culturelles.

Vous avez déjà constaté que mon français n'est ni impeccable, ni sans accent, il est typiquement ce que nous appelons un "français fédéral". Je m'en excuse d'emblée parce que je sais que les Français souffrent plus que les Anglo-saxons habitués au "broken English" quand on maltraite leur belle et élégante langue.

Vous m'avez demandé d'exposer mes idées sur l'avenir des universités populaires en partant de l'exemple suisse. Aussi je commence avec une description de la situation des UP suisses et une analyse des problèmes les plus importants avec lesquels nous nous voyons confrontés. Cela me conduira enfin à quelques réflexions plus générales sur l'avenir des UP en Europe.

2 Les Universités Populaires en Suisse

Pour commencer, un peu d'histoire : C'est en 1919/1920, sous l'influence de la crise politique en Suisse qui s'était manifestée tragiquement lors de la grève générale de 1918, que les premières universités populaires helvétiques furent créées à Bâle, Berne et Zurich. Ces fondations s'inspiraient de modèles d'universités populaires du Danemark et des "university extensions" en Grande-Bretagne, instituées au siècle dernier. Elles voulaient se vouer à une large éducation populaire, développer une communauté éducative et contribuer ainsi à la réduction de l'écart existant à l'époque entre les différentes couches sociales. Durant la période entre les deux guerres mondiales, ce mouvement s'épanouit avant tout dans le canton de Zurich où 36 UP locales virent le jour alors que dans le reste de la Suisse alémanique, ne s'en créèrent que 8. Les cantons romands ne comptaient même aucune institution de ce genre avant la fin de la deuxième guerre mondiale. Comme les UP suisses ont en général leurs racines dans des cercles bourgeois, l'université ouvrière de Genève, fondée en 1900 par des mouvements ouvriers, est exclue de ces considérations.

Déjà très tôt, les premières UP ont pris contact entre elles pour examiner les possibilités d'une collaboration, par exemple pour l'édition d'un périodique commun ou pour obtenir une aide financière des autorités étatiques par le truchement d'une requête collective. Mais le projet d'une association helvétique promue avant tout par des Zurichois rencontra des résistances considérables surtout à cause de l'individualisme suisse parfois exagéré et des craintes de la dominance des UP du plus grand canton suisse. Heureusement, les efforts n'ont pas été entièrement abandonnés et ont abouti finalement pendant les années difficiles de la seconde guerre mondiale.

Deux facteurs ont certainement contribué à cette réussite : l'impérialisme du "troisième Reich" et celui du fascisme italien ont isolé et forcé la Suisse à se replier sur ses propres traditions culturelles et à les cultiver plus que dans le passé. Pour renforcer ce mouvement, le gouvernement fédéral a créé la fondation culturelle PRO HELVETIA et lui a donné entre autres le mandat de soutenir les institutions culturelles. Cela signifiait un changement fondamental de son attitude qui avait refusé des engagements pour la culture dans le passé. Ainsi, la fameuse estime du Suisse pour l'argent a sans doute aussi contribué à ce que 9 UP soient devenues membres fondateurs de l'Association des Universités Populaires Suisses le 30 janvier 1943 à l'assemblée constituante à Zurich. Samedi dernier, nous avons donc pu fêter notre cinquantième anniversaire avec quelques modestes manifestations qui soulignaient l'utilité publique et le caractère multiculturel de notre institution.

L'un des objectifs primaires du "nouveau-né" était la création d'UP qui permettraient à l'ensemble de la population, sans distinction de classes sociales, d'accéder à l'éducation des adultes. Le succès de ces efforts est illustré par la rapidité avec laquelle de nouvelles UP se sont ouvertes après la deuxième guerre mondiale. Le nombre des UP membres de l'Association a presque atteint la centaine même si l'on fait abstraction des plus de cinquante sections affiliées réunies sous l'UP du canton de Zurich qui les représente dans l'AUPS. Cette "vague de fondations" ne s'est pas limitée à la Suisse alémanique mais a aussi atteint les régions des autres langues nationales, le français, l'italien et le romanche, devenu quatrième langue nationale seulement en 1938. L'annexe 1 montre le nombre d'UP dans les différentes régions de la Suisse. Le nombre de lieux de cours a également augmenté très sensiblement et s'est chiffré l'année écoulée à 571. L'annexe 1 explique comment ces lieux de cours se distribuent sur les quatre régions linguistiques. Plus de 9000 cours ont été donnés en tout pendant l'exercice passé.

Dans ces 50 années d'existence, l'AUPS (Association des Universités Populaires Suisses) et ses membres ont pu réaliser également une évolution importante dans leurs offres de cours. Alors qu'au début, les programmes ne contenaient que les conférences, d'autres formes d'enseignements furent développées par la suite : cours pratiques, groupes d'études, excursions, voyages d'études, séminaires en fin de semaine et cours de vacances. L'annexe 3 montre la distribution entre les différents types de cours pour l'année 1992/1993. L'annexe 2 compare le nombre d'heures/personne selon les matières. Presque la moitié du temps passé dans les cours est voué aux langues, l'un des points forts de nos UP.

Les programmes de cours offrent de plus en plus, en dehors des cycles de conférences d'une durée restreinte, des cours portant sur plusieurs semestres qui permettent d'accéder à un examen en vue de l'obtention de certificats internationaux. L'AUPS est l'un des membres fondateurs de l'International Certificate Conference (ICC) qui a mis sur pied des examens de certificats de langues établis sur la base de normes communes européennes. Elle a aussi adhéré à la Conférence Européenne pour l'Informatique EURIC.

En 1992, plus de 1300 candidats se sont présentés aux examens pour des certificats de l'ICC organisés par l'AUPS en commun avec des membres, ce qui nous met au troisième rang derrière le DVV : Deutscher Volkshochschulen Verband (20.000 candidats), membre dominant de l'ICC, et les Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie (9000 candidats). Les examens de langue couvrent l'allemand, l'anglais, le français à deux niveaux, l'italien, l'espagnol et le russe. En plus, l'AUPS a décerné 16 certificats d'informatique et 29 d'électronique en 1992/93.

Quelles sont les autres tâches dont se charge l'AUPS, à la demande et dans l'intérêt de ses membres ?

- Elle encourage la prise de conscience des problèmes relatifs à l'éducation des adultes et la réflexion sur les objectifs et les capacités des UP dans ce domaine.
- Elle établit une documentation et des statistiques sur et pour l'activité de ses membres.
- Elle représente ses membres auprès des autorités et d'autres organisations de Suisse et de l'étranger et prend position à l'égard de projets publics touchant spécialement à l'éducation des adultes.
- Elle encourage et coordonne les activités de ses membres et participe, en particulier, à la formation continue de leurs collaborateurs et collaboratrices administratifs et de leurs enseignants.
- Elle développe et entretient les relations publiques dans l'intérêt de l'éducation des adultes et en particulier, des UP.
- Elle apporte son aide au professionnalisme dans l'administration des UP en particulier par l'établissement d'un programme d'informatisation répondant spécifiquement à leurs besoins.
- Elle participe activement à la collaboration avec d'autres institutions suisses d'éducation des adultes et avec les autres organes à l'échelle nationale mis sur pied à cet effet.
- Elle entretient et développe les relations avec des UP et d'autres institutions analogues de l'étranger.

L'AUPS dispose d'un secrétariat central à Berne, la capitale helvétique, avec une administratrice à plein temps qui est aidée parfois par des auxiliaires. Pour réduire la surcharge de cette infrastructure extrêmement modeste, l'aide d'une secrétaire à 30% été décidée récemment. Un travail considérable est accompli par un "système de milice". Cette expression helvétique est empruntée au langage militaire et signifie que les collaborateurs accomplissent leurs activités pour l'AUPS à côté de leurs engagements professionnels avec une rémunération plus que modique. Ce sont surtout le Comité, composé de 17 membres, et deux commissions formées en son sein, la commission "Pédagogie" et la Commission "Organisation et Relations Publiques", qui se distribuent les responsabilités. Comme le président est à la retraite et est ainsi plus disponible que ses collègues du comité, il doit assumer la plus lourde tâche.

Les dépenses de l'AUPS au cours de l'exercice 1992/93 se sont montées à 890.000 FS, dont 238.000 FS ont été versés comme distribution partielle d'une subvention fédérale de 358.000 FS. Les cotisations d'un montant de 210.000 FS ont contribué aux revenus de l'Association pendant la même période.

Les cours UP ont été donnés par 3500 enseignants et enseignantes rémunérés. Dans l'administration des UP, à peu près 30 personnes sont occupées à plein temps et 50 personnes à temps partiel. Ce qui démontre clairement que la modestie des effectifs en personnel et des moyens financiers mis à disposition ne pourrait venir à bout d'activités d'une telle ampleur et d'une telle diversité sans la participation très importante de collaboratrices et collaborateurs bénévoles.

3 Les problèmes actuels les plus importants

A court terme, les UP sont confrontées au problème du maintien de leur position dans l'éducation des adultes face à une compétition accrue, non seulement des écoles professionnelles publiques qui cherchent à compenser la réduction du nombre d'apprentis survenue récemment en développant la formation continue même dans des domaines appartenant plutôt à la culture comme les langues, mais aussi d'une profusion d'entrepreneurs privés qui veulent réaliser un profit avec de nouvelles offres pour l'éducation des adultes. Cela nécessite des efforts considérables pour assurer la qualité de leurs programmes et pour y introduire suffisamment d'éléments innovateurs répondant à l'énorme dynamique du monde et de la société.

Une innovation constante sur le plan des programmes constitue un élément essentiel pour promouvoir les UP. Celles qui n'ont pas tenu compte de cette nécessité voient leur chiffre annuel d'inscriptions stagner ou même reculer. A présent, ce sont souvent de jeunes formateurs d'adultes qui sont passés par un nombre croissant d'institutions spécialisées dans ce domaine, qui cherchent à s'établir d'une manière indépendante sur le marché avec de nouvelles offres pour l'éducation des adultes qui contribuent à l'innovation. Ils se tiennent plutôt à l'écart des UP parce qu'ils les considèrent - je ne dirais pas toujours à juste titre - comme trop conservatrices. Sans doute, des idées originales se trouvent dans ces initiatives. Malheureusement, leurs entreprises ont en général une durée très limitée car elles rapportent souvent peu. Ainsi, des innovations valables sont perdues et des investissements en personnel et argent gaspillés parce qu'un encadrement solide et durable manque. En outre, ces entreprises individuelles réclament aussi un appui financier des autorités publiques et concurrencent ainsi les UP qui dépendent de la même source. A mon avis, les UP devraient s'efforcer de plus intégrer les meilleurs éléments parmi ces jeunes dans leurs programmes. La réalisation de tels objectifs demande entre autres des moyens financiers accrus juste au moment où les autorités des communes, cantons et de la confédération doivent réduire leurs budgets d'une manière souvent drastique afin de comprimer des déficits de plus en plus impressionnants. Les exercices d'économie des pouvoirs publics commencent à toucher les subventions des UP bien que les autorités politiques reconnaissent quelquefois les dépenses pour l'éducation des adultes comme investissements importants pour notre avenir. Les UP sont donc forcées de rationaliser leur administration et d'éliminer des cours moins demandés de leurs programmes.

En plus, il leur faut mener une campagne pour faire comprendre aux politiciens qu'une éducation des adultes à la hauteur des besoins énormes de notre temps ne peut pas être réalisée seule par l'initiative privée sans un engagement au moins financier des pouvoirs publics. L'exemple suisse démontre cela clairement : chez nous, l'éducation des adultes fut développée avant tout par des initiatives privées, avec peu de coordination. Malgré une grande variété d'offres dans ce domaine, il y a encore pas mal de lacunes importantes. Si la rentabilité économique devient le seul critère pour la réalisation des offres de l'éducation des adultes, les régions peu peuplées et les couches sociales pauvres doivent être négligées. De plus, l'introduction d'innovations est rendue plus difficile, même quelquefois impossible parce que, selon nos expériences, il faut souvent un certain temps pendant lequel la fréquentation des nouveaux cours est modeste avant que le succès ne se manifeste.

En Suisse donc, l'éducation des adultes ne peut s'établir comme quatrième pilier fort dans un système d'éducation qui répond au principe énoncé pour la première fois au sein du Conseil de l'Europe : celui de l'éducation permanente ("life long learning"), s'il n'y a pas un engagement ferme et substantiel des autorités publiques pour elle.

A moyen terme, c'est justement le problème du développement des institutions de l'éducation des adultes comme quatrième pilier qui préoccupe nos UP. En Suisse comme d'ailleurs dans tous les pays industrialisés, la première formation est surchargée et dure trop longtemps surtout pour ceux qui étudient à l'université. De plus, aujourd'hui nos connaissances deviennent obsolètes assez rapidement de sorte qu'il faille les remplacer ou les renouveler de temps en temps. En conséquence, la formation continue représente une nécessité pour pratiquement tout le monde et il ne serait que logique de transférer une partie des enseignements - je pense surtout à ceux qui demandent une certaine maturité d'esprit ou qui "vieillissent" rapidement - des trois premiers secteurs au quatrième secteur du système éducatif. Comme il n'existe pas encore une structuration systématique de ce secteur et des institutions professionnelles d'une haute compétence en nombre suffisant qui pourraient assumer cette tâche, ce changement important et urgent ne peut être envisagé qu'à moyen terme.

Les UP, avec leur grande expérience, pourraient certainement assumer une bonne partie des nouvelles tâches. Cependant, cela demanderait pour la plupart un degré supérieur de professionnalisation de leurs administrations alors qu'elles atteignent déjà maintenant les limites du système de milice que j'ai décrit plus haut. L'informatisation systématique de l'administration des UP que nous soutenons avec notre logiciel pour l'administration des cours peut faciliter ce pas mais il faudra certainement plus de personnels administratifs à plein temps que dans le passé. Les UP ne peuvent risquer les obligations financières qu'une telle infrastructure implique seulement si les autorités publiques leur assurent une base financière solide, c'est-à-dire plus ou moins une couverture des déficits possibles par des subventions. Jusqu'à présent, il n'y a qu'un seul canton, celui de Berne, qui possède une loi d'encouragement pour l'éducation des adultes qui prévoit explicitement de tels engagements.

Dans le cas des communes, seulement un petit nombre d'entre elles a accepté de payer annuellement un montant fixe par habitant à l'UP de leur région pour assurer un financement de base des activités de leurs UP. La Confédération de son côté ne possède que des compétences partielles pour subventionner l'éducation des adultes. elles concernent surtout la formation professionnelle qu'elle peut réglementer et subventionner. Tandis que cette compétence se base sur les articles économiques de la constitution, il en existe encore une autre pour l'encouragement de l'éducation générale des adultes qui a seulement un fondement constitutionnel implicite dérivant d'une responsabilité de l'Etat pour le maintien de la culture.



ANNEXE 1

Répartition des UP en Suisse



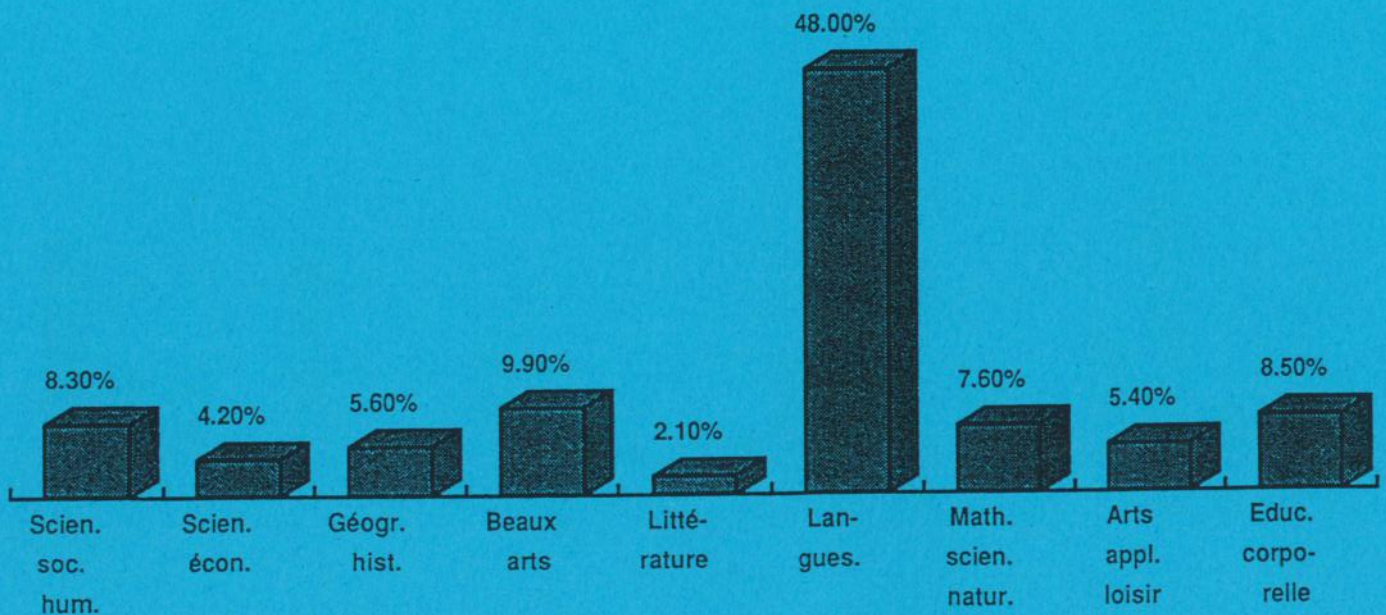
114 UP allemandes
18 UP françaises

1 UP italienne
3 UP romanches

ANNEXE 2

Les UP Suisses

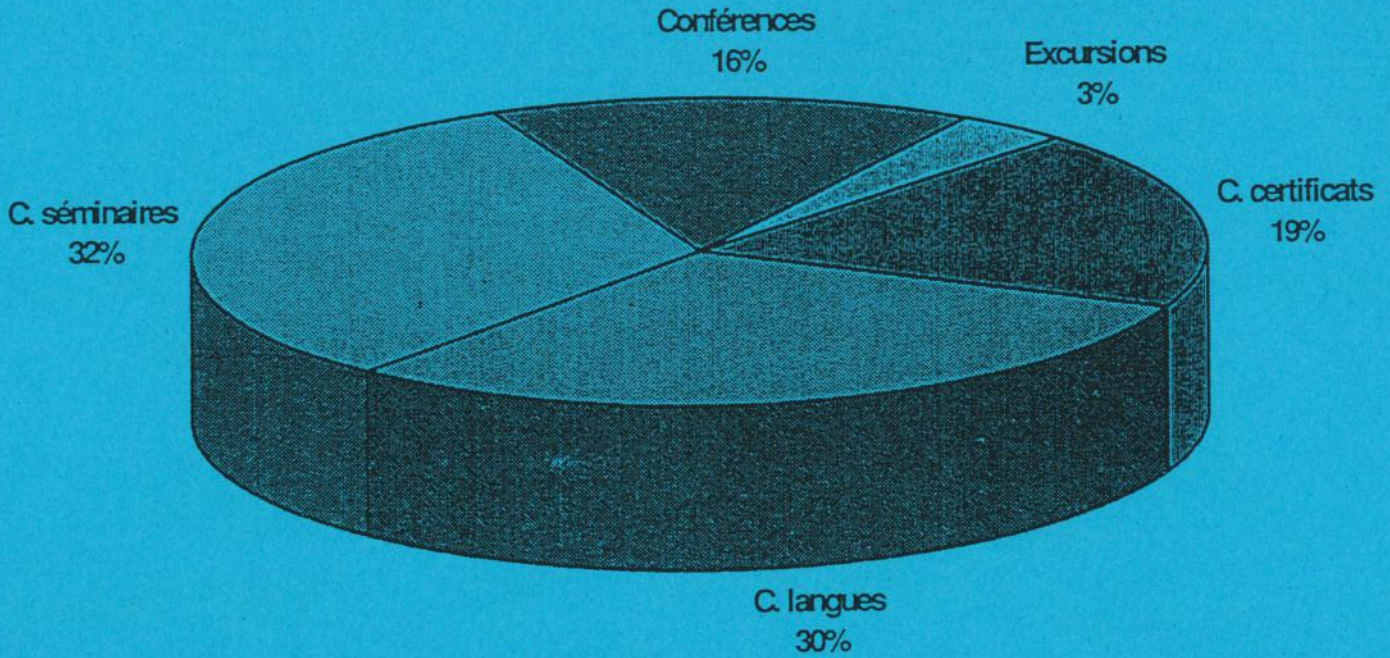
Comparaison h/personne



ANNEXE 3

Les UP Suisses

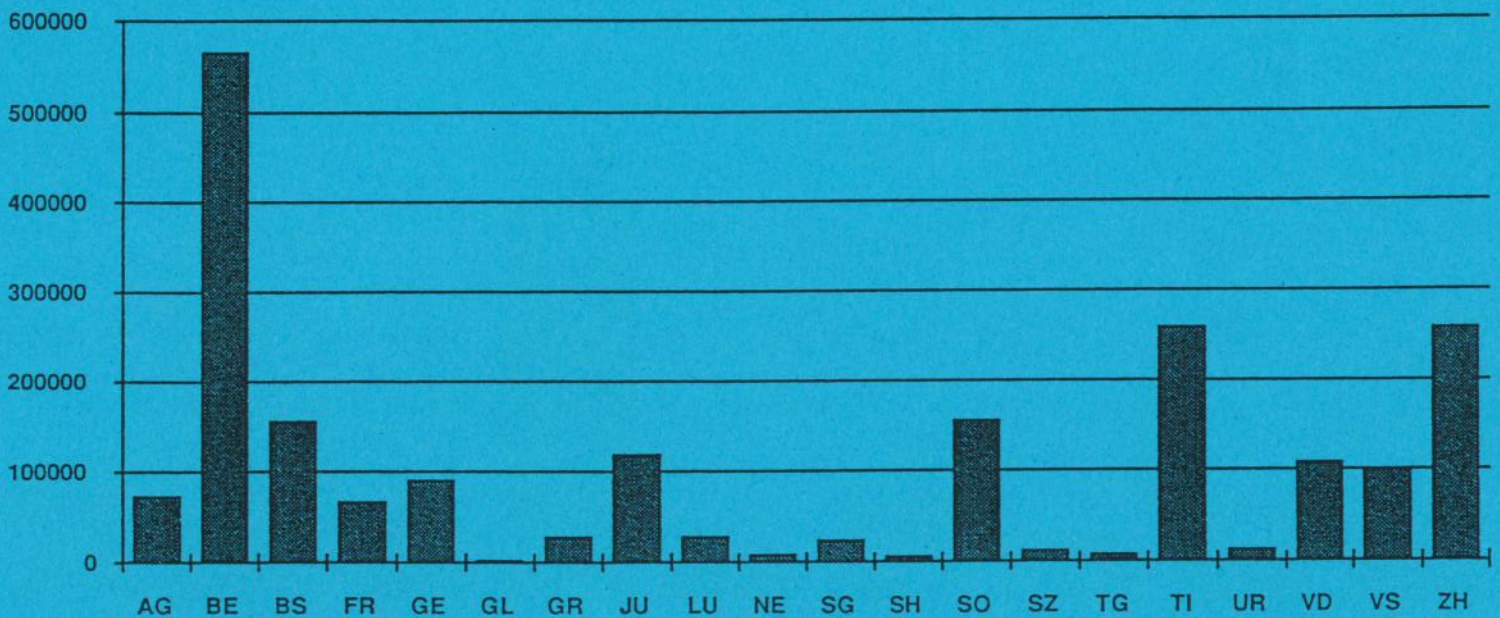
Genres de cours en h/personne



ANNEXE 4

Les UP Suisses

Comparaison entre cantons
heures/personne



ANNEXE 5

La formation continue en Suisse :

Taux de participation selon le sexe, le niveau de formation et la région linguistique

	<i>Taux de participation</i> 100% = population âgée de 20 à 74 ans résidant en Suisse (compte tenu des caractéristiques socio-démographiques indiquées)		
	Formation continue pendant les 12 derniers mois	Dernière formation continue entre 1 an et 5 ans auparavant	Aucune formation continue les cinq dernières années
Total	40%	23%	37%
Selon le sexe			
Hommes	40%	24%	36%
Femmes	39%	22%	39%
Selon le niveau de formation			
Pas de formation post-obligatoire	20%	17%	63%
Degré secondaire II	42%	24%	34%
Degré tertiaire	54%	25%	21%
Selon la région linguistique			
Suisse alémanique	43%	23%	34%
Suisse romande	35%	22%	43%
Suisse italienne	23%	18%	59%

ANNEXE 6

La formation continue en Suisse :

Taux de participation selon le sexe, le niveau de formation et la région linguistique dans les 12 mois précédant l'enquête (avril 1992 - avril 1993)

	<i>Taux de participation au cours des 12 mois précédant l'enquête</i> <i>Taux de participation selon le but de la formation</i> 100% = population âgée de 20 à 74 ans résidant en Suisse (compte tenu des caractéristiques socio-démographiques indiquées)			
	Formation continue dans un but professionnel	Formation continue dans un but professionnel et extra-professionnel	Formation continue dans un but extra-professionnel	Total
Total	19%	9%	12%	40%
Selon le sexe				
Hommes	25%	8%	7%	40%
Femmes	12%	9%	18%	39%
Selon le niveau de formation				
Pas de formation post-obligatoire	8%	3%	9%	20%
Degré secondaire II	18%	9%	14%	42%
Degré tertiaire	32%	12%	10%	54%
Selon la région linguistique				
Suisse alémanique	19%	9%	14%	43%
Suisse romande	18%	7%	9%	35%
Suisse italienne	13%	4%	6%	23%

Pour les intervalles de confiance, voir la nouvelle parution "Actualités OFS : La formation continue en Suisse"